

EXPLICATION DU CALCUL MENANT À LA PRÉVISION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS À ENFOUIR AU LES DE MARCHAND

(selon les estimations des données du projet PGMR MRC des Laurentides)

MISE EN CONTEXTE

Depuis le tout début de l'exercice de mise en branle des projets de plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle ont exprimé le désir de travailler en étroite collaboration. De par la présence de plusieurs organismes de gestion des déchets (régies existantes) sur l'ensemble des deux territoires, les MRC ont conclu de développer un partenariat qui s'est traduit par le partage d'une ressource professionnelle et la création d'un comité inter-MRC.

Ce comité a comme principaux mandats d'apporter des recommandations aux conseils des maires, de voir au bon déroulement de la réalisation des projets de plans de gestion et d'analyser toutes les stratégies ou options possibles de gestion applicables à l'ensemble des deux (2) territoires. Rendu à l'étape de réalisation de scénarios, les MRC ont convenu de faire appel à une firme externe afin de réaliser une étude technique et économique d'éléments de scénarios qui fut supervisée par la responsable du projet.

SCÉNARIOS COMMUNS D'INTERVENTION PROPOSÉS

La grande majorité des municipalités des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle possèdent actuellement le même système de gestion et d'opérations par le biais des trois régies intermunicipales en place. Ainsi, différents scénarios de réalisation ont été développés, notamment en considérant une intensification des activités de récupération actuelles (intégration des municipalités non participantes), tout en tenant compte également de la logistique de desserte du service opérée par les régies. Au total, c'est un peu plus d'une dizaine de scénarios (pour la filière élimination) qui ont été étudiés par le comité inter-MRC.

MANDAT DE LA FIRME ET MÉTHODE D'ÉVALUATION DES COÛTS ÉCONOMIQUES DES SCÉNARIOS

Ce sont les services de la firme *Roche Ltée* qui ont été retenus. L'objectif du mandat était de produire une étude d'opportunité sur des éléments de scénarios afin de choisir les composantes optimales. L'étude a couvert les territoires des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, tant pour les matières résiduelles originant des secteurs municipal, ICI (industrie, commerce et institution) que C&D (construction et démolition).

Les résultats de cette étude ont permis de fournir un éclairage juste quant aux décisions qu'ont dû prendre les élus municipaux des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle sur le choix des modes de gestion et des équipements à consolider ou à implanter en matière de gestion des matières résiduelles en vue de répondre aux exigences gouvernementales.

L'étude d'opportunité réalisée par *Roche Ltée* constitue avant toute une étude d'opportunité basée sur une analyse économique et technique dont le but visait essentiellement à fournir des estimations de coûts pour diverses options envisageables. Les coûts présentés n'ont pas tenu compte du mode de tarification actuellement en place et opéré par les régies intermunicipales présentes sur le territoire.

Toutes les données qui ont été compilées dans le cadre de la réalisation du projet de plan de gestion (bilan de masse 2001¹, évaluation du tonnage projeté et généré par catégorie de matières et selon

¹ Se référer à la méthodologie utilisée pour la réalisation du bilan de masse des matières résiduelles 2001 dans le cadre du projet de PGMR de la MRC des Laurentides.

objectif, nombre de portes, distance des collectes et transport, etc.) ont permis de servir d'assise à l'évaluation des coûts par la firme *Roche Ltée*. Les coûts totaux de tous les scénarios ont été présentés par MRC et évalués en tenant compte d'une multitude de facteurs (ex. : collecte & transport de chacune des municipalités, tonnage projeté selon l'atteinte des objectifs 2008 par catégorie de matières, mise aux normes des équipements, etc.).

SCÉNARIO RETENU POUR LA FILIÈRE ÉLIMINATION

En ce qui concerne l'utilisation des équipements d'élimination, deux principaux scénarios ont été recommandés aux conseils des maires des deux (2) MRC respectives par le comité inter-MRC, soit la transformation des deux LES de Marchand et de Mont-Laurier en LET (scénario 1a) ou, la conversion seule de Marchand en LET avec fermeture du LES de Mont-Laurier (scénario 5a). La MRC des Laurentides a adopté, quant à elle, un seul lieu d'enfouissement technique, soit celui du site d'enfouissement de Marchand (scénario 5a) alors qu'à l'opposé, la MRC d'Antoine-Labelle, a prôné la conservation des deux sites d'enfouissement sur son territoire (scénario 1a). La carte 1a élimination permet de visualiser le scénario retenu au niveau de la filière élimination, soit le territoire desservi par le LES de Marchand. Au total, 22 municipalités (en 2003) seraient desservies par le LES de Marchand, dont 4 municipalités dans la MRC d'Antoine-Labelle et la totalité des municipalités de la MRC des Laurentides, soit les 18 municipalités du territoire.

TONNAGE PROJETÉ EN 2008 PAR CATÉGORIE DE MATIÈRES ET HYPOTHÈSES DE CALCUL SELON DEGRÉS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Selon les estimations de *Roche Ltée*, deux formes d'hypothèses ont été calculées afin de connaître la quantité totale de matières à mettre en valeur : hypothèse optimale et réaliste. L'hypothèse optimale a considéré l'atteinte des objectifs du secteur municipal (65%) et des ICI (75%) en 2008, alors que la seconde hypothèse a tenu compte d'une réalité plus probable (secteur municipal à 55% et secteur ICI à 35%). Par conséquent, et en fonction de ces deux hypothèses de calcul, il a été possible par la suite de retrancher et de connaître la quantité totale et potentielle de matières destinées à l'enfouissement (déchets ultimes), incluant le tonnage des secteurs municipal et ICI pour le LES de Marchand.

En considérant le scénario où il existerait deux LET (scénario 1a), et selon l'hypothèse de calcul optimale, c'est environ 23 000 tonnes qui seraient enfouies annuellement au LES de Marchand alors que selon l'hypothèse plus réaliste, on estime un tonnage annuel de 33 000 tonnes. L'hypothèse réaliste tient compte d'une quantité plus probable dans le contexte actuel et par conséquent, le tonnage de déchets destinés à l'enfouissement est plus significatif par rapport à l'hypothèse optimale où les secteurs municipal (65%) et ICI (75%) atteignent leur objectif respectif de mise en valeur exigé par la politique. Ces calculs ont donc tenu compte d'une diminution de l'apport des matières qui doivent être mises en valeur selon les objectifs sur le total des matières projetées et générées et ce, à partir de 2004 à 2008.

Les tableaux ci-joints présentent le tonnage projeté et généré par catégorie de matières (matières recyclables, putrescibles et déchets ultimes) selon les deux formes de prévision, soit optimiste et réaliste.

En terminant, rappelons que le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) qui a été déposé au ministère de l'Environnement, et présentement en processus de consultation publique (automne 2003) sous l'égide du BAPE, correspond à un enfouissement de 30 000 tonnes de déchets annuellement sur une période de 30 ans.